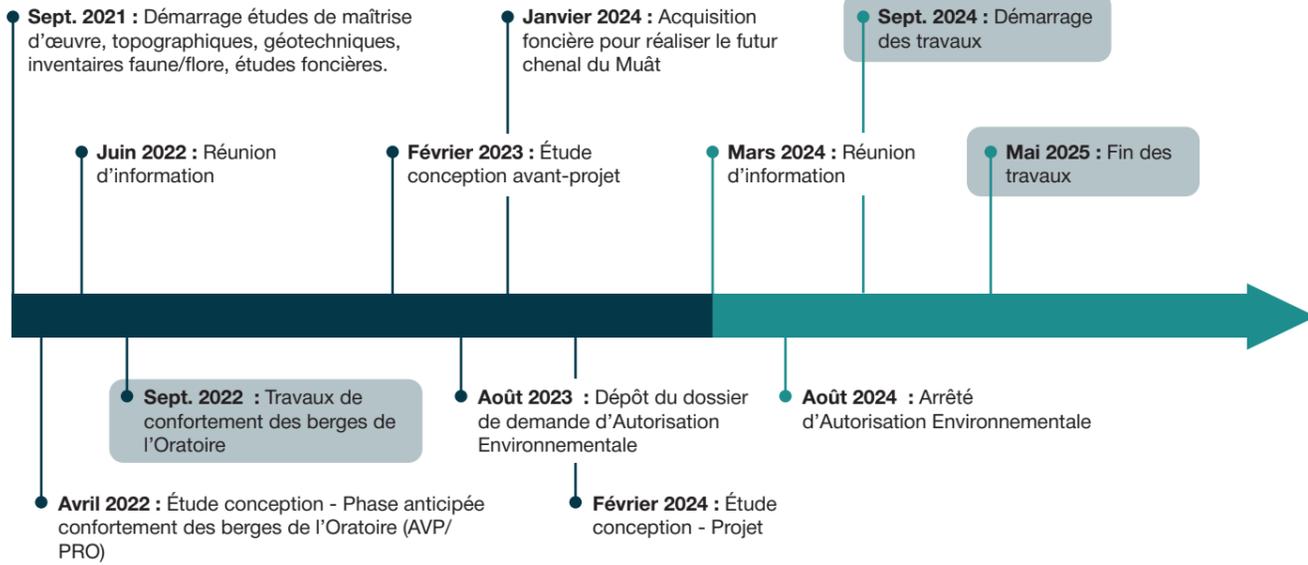


Calendrier - Avancement



Coûts et financement

Montant estimatif

2,1 M€ HT **2,5 M€ TTC**

20% Études, 10% Foncier, 70% Travaux

Financements



40 % État



10 % Fonds Vert



BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

50 % SMBVG
Maître d'ouvrage

Maître d'œuvre



Assistant à maîtrise d'ouvrage



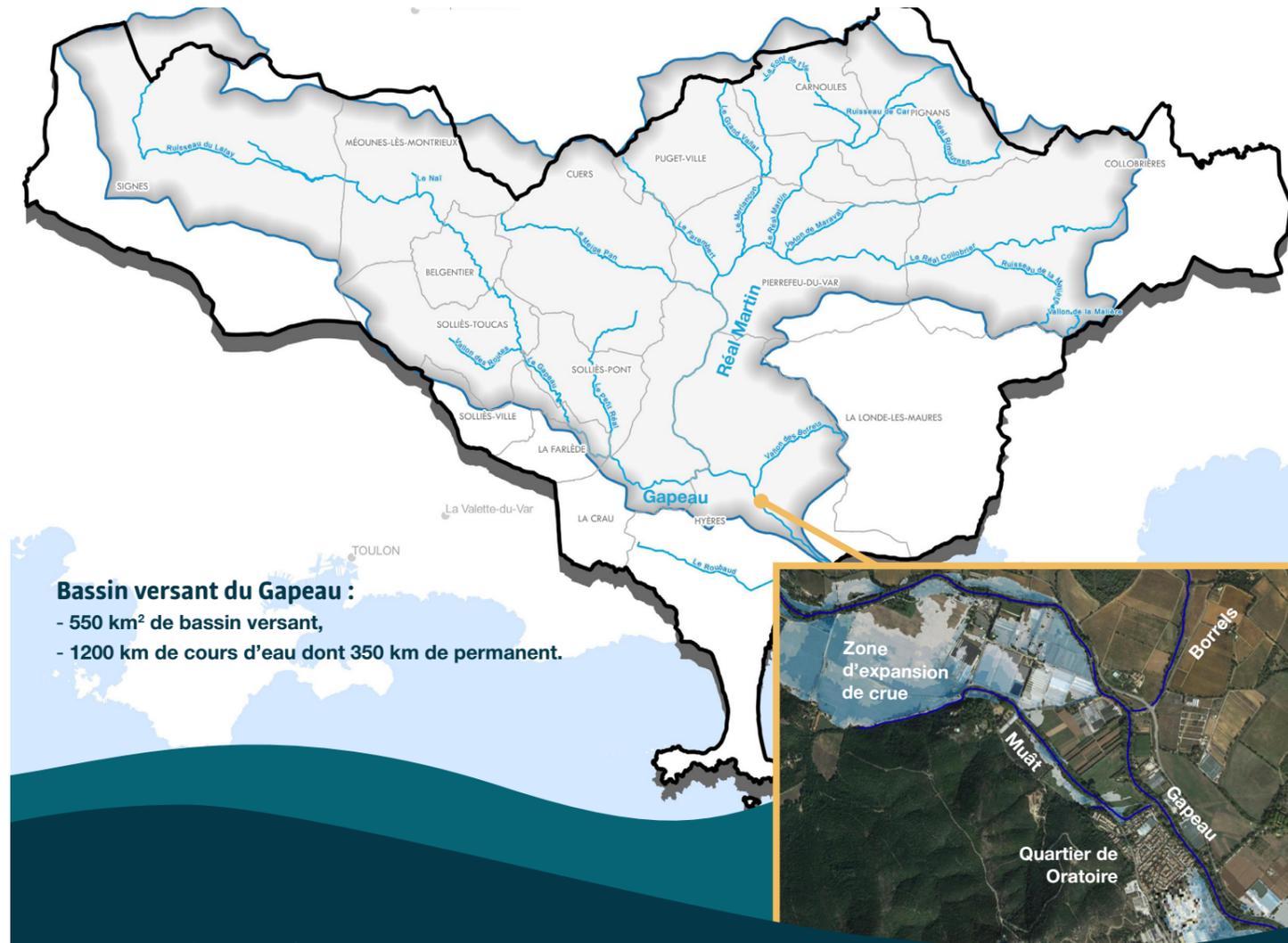
BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE



PAPI - Action 7-1
Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Bassin Versant du Gapeau

Réduction du risque inondation du quartier de l'Oratoire à Hyères

Le syndicat mixte du bassin versant du Gapeau, établissement public territorial de bassin porte le Programme d'Actions de Préventions des Inondations -PAPI- du Gapeau. Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de réduction du risque inondation du quartier de l'Oratoire à Hyères.



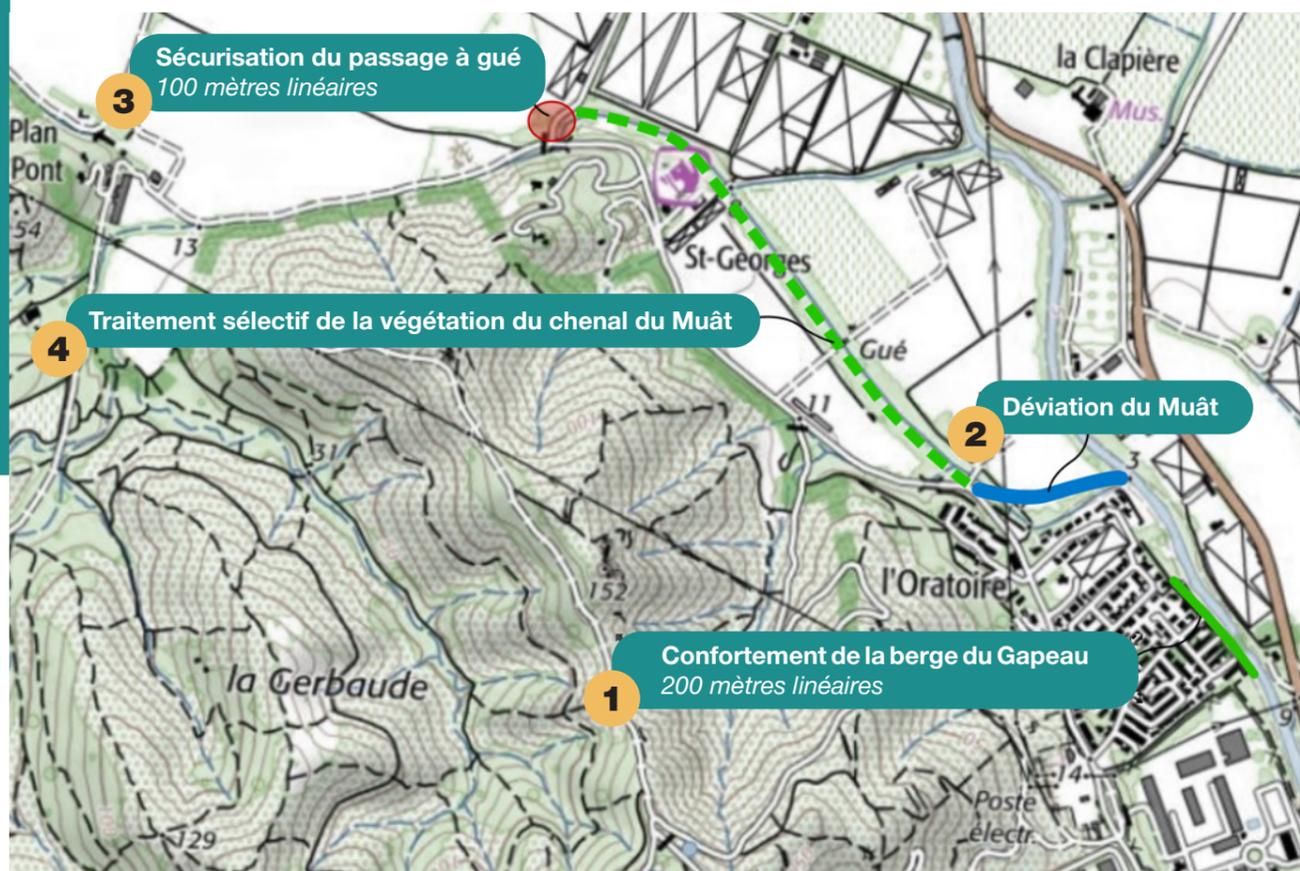
Informations clés

- Mise hors d'eau du quartier de l'Oratoire pour une crue de période de retour de 20 ans (380 m³/s).
- Réduction des hauteurs d'eau pour une crue de période de retour de 100 ans (50-90 cm).
- Améliorer les écoulements du chenal de crue du Muât et le fonctionnement de la ZEC pour empêcher les débordements en amont du quartier de l'Oratoire.

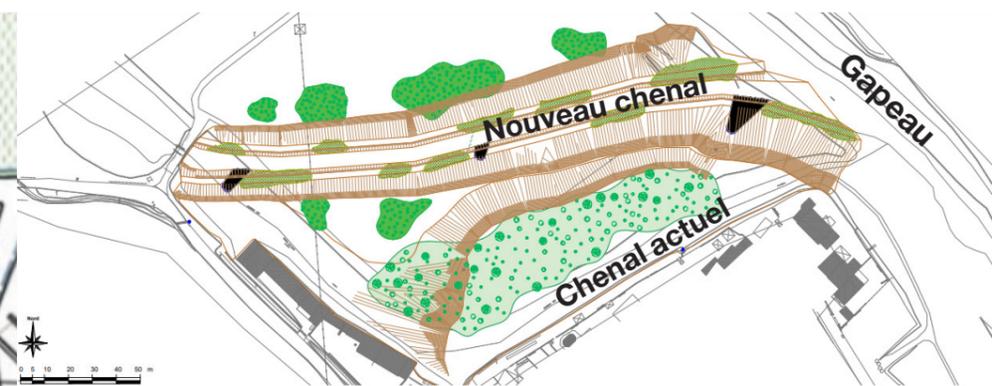
Le quartier de l'Oratoire (250 habitations / 700 habitants) est exposé à des inondations. A partir d'une crue de période de retour entre 10 et 20 ans (crues qui ont une chance sur 10 à 20 de se produire dans l'année), les eaux du Gapeau, débordant dans la plaine agricole, rejoignent le Muât, puis inondent le quartier de l'Oratoire.

Les travaux vont neutraliser les débordements du Muât jusqu'à une crue de période de retour de 30 ans.

Les travaux



2 Déviation du chenal du Muât



Afin d'améliorer les écoulements et de réduire le risque de débordements au droit du lotissement de l'Oratoire, il est prévu de dévier le chenal de crue et de restaurer son lit mineur sur une longueur de 250 mètres. La nature principale des travaux est la suivante :

- > Creusement d'un nouveau chenal dans une parcelle agricole (90m² de section)
- > Dévoiement d'une conduite (900 mm) de la Société du Canal de Provence, rétablissement des réseaux d'eaux pluviales.
- > Comblement de l'ancien chenal.
- > Protection des berges du nouveau chenal en génie végétal (plantation d'arbres et d'arbustes, maintien d'un couvert végétal...) **apportant un gain écologique et paysager.**

4 Traitement sélectif de la végétation du chenal du Muât



L'opération consiste à enlever les espèces invasives, les embâcles et les bois morts, à éclaircir la végétation ligneuse et à débroussailler les berges au droit des ouvrages.

Une ripisylve en bon état est essentielle pour atténuer les crues en freinant les écoulements.

1 Travaux de confortement de berges Phase anticipée - 2022

Les travaux de génie écologique réalisés et visant à stabiliser la berge ont consisté en :

- Un reprofilage du talus afin d'adoucir la pente et mise en œuvre de matériaux-terreux en remblais compactés puis de terre végétale.
- Une protection au moyen d'une techniques 100% végétale par la mise en place d'un géotextile biodégradable de coco, d'un ensemencement, de l'implantation de deux lits de jeunes plants en pieds de berge et de la plantation de massifs ligneux.

Une période de garantie de 3 ans pour veiller à la bonne reprise de la végétation court depuis la fin des travaux.



3 Sécurisation du passage à gué du Muât

Afin de réduire le risque d'érosion de la voirie et donc de sécuriser la circulation sur le chemin de Plan du Pont, le passage à gué va être conforté à l'aide d'enrochements. D'un linéaire de 100 mètres environ, cet aménagement se situe en rive gauche du chenal du Muât.

